

LPAC-RPAC-LCPEG-APG-G'Evolve : Quand le Conseil d'Etat attaque de partout !

Est-ce que les élections qui viennent de faire basculer le Conseil d'Etat à gauche vont stopper la multiplicité des attaques en cours ? Au vu des enjeux majeurs pour le personnel de la Fonction Publique et du secteur subventionné, c'est une question à poser de toute urgence au Gouvernement.

LPAC

- Faciliter le licenciement
La garantie de l'emploi est la protection majeure du personnel de l'Etat. Le projet de loi vise à la faire disparaître.
- Supprimer la réintégration
Pire, un licenciement abusif n'ouvrirait plus de droit à la réintégration. L'Etat pourrait ainsi licencier abusivement sans entrave et l'employé-e-x ne retrouverait jamais son poste.
- Suppression du lien avec la loi sur les salaires
La Loi sur le traitement du personnel ne figurerait plus dans la LPAC, ce qui permettrait des salaires différents (lesquels ?) pour de très nombreux-euses employé-e-x-s du secteur public, comme par exemple l'Hospice Général, l'OCAS, l'IMAD, etc.

CPEG-CPFP

- Changement de la répartition
L'Etat veut passer d'une actuelle répartition des cotisations d'un tiers (part employé-e-x-s) et deux tiers (part employeurs) à une répartition 42%-58%. Ce petit tour de passe-passe ferait perdre aux employé-e-x-s jusqu'à CHF 4'935.- par an côté CPEG (Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève) et, respectivement, jusqu'à CHF 6'180.- par an côté CPFP (Caisse de prévoyance des fonctionnaires de police et de la prison).

APG Maladie

- Privatisation de l'assurance
Aujourd'hui garantie par l'Etat en auto-assurance, la perte de gain maladie serait privatisée auprès d'assurance cherchant avant tout la rentabilité sur le dos du personnel et de sa santé. Le Conseil d'Etat mène ce projet sans débat, essayant de contourner un projet de loi déposé au Grand Conseil et bien plus respectueux du personnel.

Système salarial

- Refonte du système
Après l'échec de SCORE, le Conseil d'Etat revient à la charge avec son G'Evolve, dont la volonté est toujours d'augmenter les salaires des hauts cadres au détriment d'autres fonctions.

Conclusion : aujourd'hui à majorité de gauche, le Conseil d'Etat doit renoncer à cette série d'attaques à peine digne des partis ouvertement anti-fonctionnaires. A défaut, le personnel devra se mobiliser et Avenir Syndical sera à ses côtés !